

DIMANCHE 23 FEVRIER 2020
7^{ème} dimanche du temps ordinaire

1^{re} lecture : Lévités 19, 1-2 ; 17-18

Psaume 102

2^e lecture : Corinthiens 3, 16-23

Évangile : Matthieu 5, 38-48

1. Avec ces lectures, on pourrait déjà se croire au Carême tant elles sont de l'ordre de l'éthique, de la morale, du bien se conduire ensemble... pour construire ensemble une vie plus fraternelle, plus bienveillante...

2. Avant d'y revenir, il est bon sans doute d'en étudier la cause, la source même ; car ce n'est certes pas par simple désir de bien faire, par *altruisme* dirait-on aujourd'hui c'est-à-dire par générosité, qu'un baptisé veut faire le bien, parce que c'est bien, et parce que ses parents ou sa grand-mère lui ont appris les rudiments du bien vivre ensemble, le sens du service et l'amour des autres. Evidemment cela peut et *doit* aider, mais ce n'est pas la raison principale.

3. L'origine de tout cela, ce qui devrait en être l'origine, c'est la 2^{ème} lecture qui en donne la clé : *Frères*, dit saint Paul aux Corinthiens, *ne savez-vous pas que vous êtes un sanctuaire de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?* Et il répète : *Le sanctuaire de Dieu, c'est vous !*

4. Chacun de nous devrait donc mettre à profit cette messe pour réfléchir, méditer en son cœur cette vérité : par le baptême qui a infusé l'Esprit saint en nous, nous sommes devenus le sanctuaire de Dieu. Un sanctuaire, nous savons ce que c'est : le lieu où habite le Seigneur, et les chapelles ou les églises en sont les lieux par excellence. Ce sanctuaire, nous ne nous y conduisons pas comme dans un endroit ordinaire, car c'est le lieu où nous pouvons par le recueillement, la prière, ou le silence nous mettre en présence du Seigneur et le prier.

5. Le baptême a fait de nous un tel sanctuaire ; cela a de grandes conséquences ; en effet, si nous sommes un sanctuaire de Dieu comme le déclare saint Paul, alors nous ne pouvons pas traiter le prochain n'importe comment, car il est lui aussi l'enfant bien-aimé du Seigneur en qui le Seigneur aime reposer. Et tu ne pourrais pas non plus traiter n'importe comment ton corps, qui a été sanctifié par le baptême, lavé par les eaux baptismales. Ton corps, et celui de ton frère, ta personne toute entière et celle de ton frère ou ta sœur, sont devenus le tabernacle de Dieu. Tu ne peux pas alors en disposer à ta guise, tu ne peux pas le traiter comme un objet ni de consommation, ni de simple plaisir. Ce corps, cette chair a été sanctifié, purifié à partir du moment où Dieu lui-même, en Jésus, en a fait lui-même son habitation, son tabernacle.

6. Et saint Paul poursuit : du coup, d'une certaine façon, votre corps ne vous appartient pas : vous êtes consacrés, vous êtes à Dieu ; vous ne dépendez de personne d'ailleurs, ni même de Paul ou de Pierre, ces colonnes de l'Eglise, mais vous appartenez à Dieu, vous êtes devenus les sujets de celui qui vous a créés par amour, qui veut votre bonheur, et qui est Dieu. Ce que Saint Paul résume en disant : *tout vous appartient* comme ce qui appartient au père appartient aussi à ses enfants, *tout est à vous* dit-il, *mais vous, vous êtes au Christ, et le Christ à Dieu*. Autrement dit : n'oubliez pas d'où vous venez et à qui vous appartenez.

7. Par conséquent, puisque vous appartenez à Dieu, puisque vous en êtes les sujets aimés, vous ne pouvez *pas* faire n'importe quoi. Ni tuer, ni voler bien sûr, ce qui tombe sous le sens ; ni commettre l'adultère impudemment, ni délaisser vos pères et mères dans le besoin. Mais, dit cette fois-ci l'Évangile du jour, il faut aller beaucoup plus loin. Beaucoup plus loin. Car si vous ne faites que ce que font déjà les païens, ceux qui sont loin de toute religion, c'est-à-dire aimer ceux qui vous aiment, et saluer ceux qui vous saluent, quelle originalité vous les chrétiens aurez-vous ? Comment pourra-t-on vous reconnaître ? Des païens, dans l'ordre de la charité, peuvent faire des choses beaucoup mieux que vous !

8. Pour éclairer cette question, encore une fois l'exemple du Christ est fondamental. Car si, par le baptême, nous avons revêtu le Christ, il faut bien le suivre et l'imiter dans ce qu'il a fait et vécu parmi les hommes. Il ne faudrait pas en effet que nous en voyions les fruits que dans sa résurrection, par le fait en particulier que le poids du péché qui est le nôtre ne nous empêchera pas d'accéder à la vie éternelle, et au bonheur de voir Dieu un jour face à face, avec les saints et les anges. Mais il faut suivre Jésus aussi dans sa mort, et sa mort, ce sont aussi tout ce qui marque la vie douloureusement. En résumé, c'est lorsque tu es confronté à un frère ou une sœur qui vont mal ; ce peut être aussi tes enfants. Tu as reçu un coup qui t'a fait mal ? Toi qui vas mieux que lui, au moins dans ta tête, ne va pas lui répondre par un coup de même intensité. L'Évangile dit : *accorde-toi avec lui en chemin*, c'est-à-dire que sur le chemin dont tu espères qu'il te conduira à un dialogue pacifié, encaisse le coup, parce que si la violence répond à la violence, cela sera pire que tout. Tu es face à un frère ou une sœur qui vont mal : sois patient *comme le Christ* a été patient. Face à un frère ou une sœur qui te réclament du temps : donne de ton temps doublement *comme le Christ* sur les chemins de Palestine a tellement donné de son temps ! Quant à la tunique que ton frère te réclame, tu sais bien que ce n'est pas seulement la tunique que Jésus a donné, mais son corps tout entier fixé sur la croix !

9. Seigneur, avec les lectures de ce jour qui m'introduisent bien au temps du Carême qui va commencer ce mercredi, donne-moi la grâce de comprendre toute la signification de cette expression : *Vous êtes le sanctuaire de Dieu*. Donne-moi de bien saisir l'ampleur de cette réalité : par le baptême, tu es venu habiter en moi, tu habites en moi. Donne-moi alors la grâce de penser et d'agir comme toi en moi, tu veux penser et agir. Amen !

P. Loïc Gicquel des Touches